

AVIS D'ENQUÊTE UNIQUE

Préfecture du Nord
Direction des relations
avec les collectivités territoriales

Communes de Illies et de Salomé

Enquête publique unique sur le projet de requalification de la RD 141 entre les communes de Illies et de Salomé, comportant une enquête préalable à la déclaration d'utilité publique, une enquête parcellaire et une enquête sur la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme communautaire

Le public est informé qu'il sera procédé pendant 34 jours consécutifs, soit du **lundi 27 avril au samedi 30 mai 2015**, à une enquête publique unique portant sur la requalification de la RD 141 entre les communes de Illies et de Salomé.

Le projet de requalification de la RD 141 s'inscrit dans un programme global comprenant également la création d'une zone de développement économique dite « d'Illies-Salomé ». Il a vocation à offrir une nouvelle desserte à la zone d'activité d'Illies-Salomé et permettre d'assurer une liaison directe entre les communes d'Illies et de Salomé.

La RD 141 traverse des espaces ruraux. Bordée de quelques habitations isolées et d'un hameau, elle constitue un maillage secondaire du territoire. Actuellement, elle est interdite à la circulation pour raisons de sécurité. La requalification consistera à élargir la chaussée, corriger les virages et créer un cheminement doux (piste cyclable ouverte aux piétons).

Les commissaires-enquêteurs, désignés par la présidente du tribunal administratif de Lille, pour conduire l'enquête sont :

- Titulaire : M. Maurice NAYE, consultant en organisation, retraité
- Suppléant : M. Philippe COULON, commandant de police, retraité

À l'issue de l'enquête, le préfet du Nord statuera sur :

- la déclaration d'utilité publique du projet de requalification de la RD 141 valant mise en compatibilité du plan local d'urbanisme communautaire sur le territoire des communes de Illies et de Salomé,
- la cessibilité des terrains nécessaires à la réalisation du projet susmentionné.

Le public pourra consulter le dossier d'enquête unique, comportant notamment une étude d'impact et l'avis de l'autorité environnementale, et présenter ses observations sur les registres d'enquête ouverts à cet effet et déposés dans les locaux de chacune des mairies concernées par le projet pendant la durée de l'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture des mairies.

Les observations pourront également être adressées, pendant toute la durée de l'enquête, par courriel à l'adresse électronique suivante : pref-drct-enquetespubliques@nord.gouv.fr ou par courrier postal adressé à l'attention du commissaire-enquêteur en mairie de Salomé, sise 7 rue Pasteur 59496 SALOMÉ.

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête auprès du préfet du Nord, Direction des relations avec les collectivités territoriales, Bureau de l'urbanisme et de la maîtrise foncière, 12, rue Jean Sans Peur – CS 20003 - 59039 Lille Cedex.

L'étude d'impact ainsi que l'avis de l'autorité environnementale, figurant tous deux au dossier d'enquête seront également consultables en préfecture du Nord, dans les locaux de la Direction des relations avec les collectivités territoriales, Bureau de l'urbanisme et de la maîtrise foncière et sur le site Internet de la préfecture, à l'adresse <http://www.nord.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/Information-et-participation-du-public/Declarations-d-utilite-publique>

Le commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public :
en mairie de **Salomé** (siège de l'enquête) :

- le lundi 27 avril 2015 de 9h00 à 12h00
- le mercredi 6 mai 2015 de 14h00 à 17h00
- le samedi 30 mai 2015 de 9h00 à 11h00

En mairie de **Illies**

- le jeudi 30 avril 2015 de 13h30 à 16h30
- le lundi 11 mai de 9h à 12h
- le mercredi 27 mai de 14h30 à 17h30


Toutes informations techniques relatives au projet pourront être demandées à :

- Laurent DELOBEL, ingénieur infrastructures,
Direction Espaces publics et voirie - Service voies nouvelles, ouvrages
Métropole européenne de Lille, 1 rue du ballon – CS 50749 – 59034 LILLE CEDEX
courriel : ldelobel@lillemetropole.fr - Tél :03-20-21-27.82 ou 06.22.81.34.06

À l'expiration du délai d'enquête, le rapport et les conclusions motivées du commissaire-enquêteur seront tenus pendant un an à compter de la clôture de l'enquête, à la disposition du public dans les locaux de chacune des mairies concernées, de la préfecture du Nord et de la métropole européenne de Lille. Ils seront également mis en ligne sur le site Internet de la préfecture du nord.

Toute personne physique ou morale concernée pourra demander communication des conclusions motivées du commissaire-enquêteur en adressant sa demande écrite à Monsieur le préfet du Nord – Direction des relations avec les collectivités territoriales – Bureau de l'urbanisme et de la maîtrise foncière – 12, rue Jean sans Peur – CS 20003 – 59039 LILLE Cedex.

Fait à Lille, le **30 MARS 2015**
pour le préfet et par délégation,
La directrice des relations
avec les collectivités territoriales


Dominique JUHEL